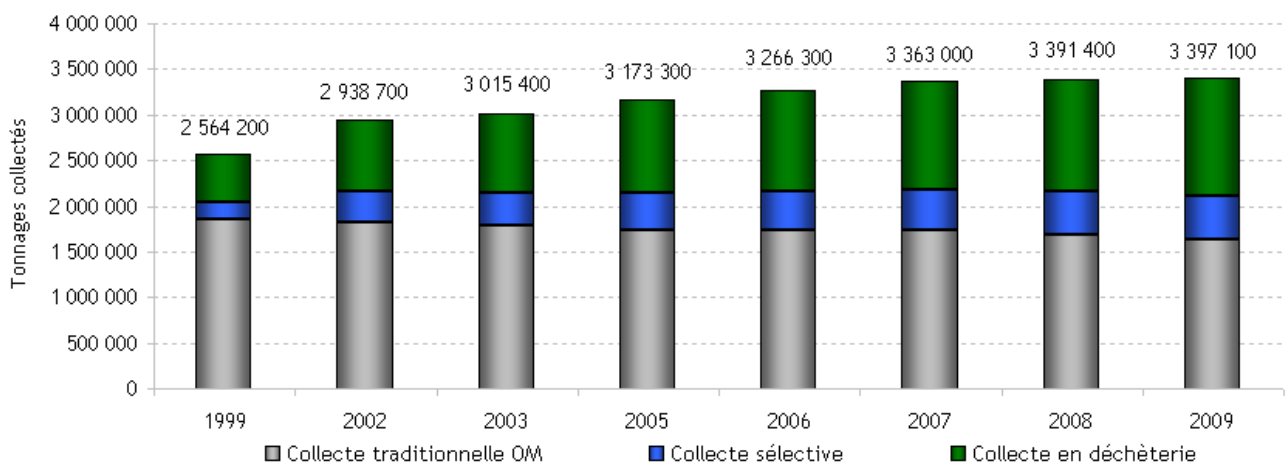


# Collecte des déchets des ménages en Rhône-Alpes en 2009

Toutes les données ci-dessous concernent l'ensemble des déchets pris en charge par les collectivités ; il s'agit donc des déchets des ménages et de ceux des producteurs non ménagers (artisans, commerçants, établissements publics, petites entreprises...) collectés par le service public.

## Évolution globale en Rhône-Alpes

### Évolution des tonnages collectés entre 1999 et 2009



L'année 2009 se caractérise par 2 points :

- une stagnation, par rapport à 2008, du tonnage collecté en collectes sélectives et du tonnage collecté global,
- une évolution 2008-2009 identique à l'évolution 2007-2008 pour la collecte traditionnelle des OM (-3% par an) et la collecte en déchèterie (+4% par an).

### Ratio par habitant des tonnages collectés entre 2005 et 2009

Ratio régional par habitant DGF	2005	2006	2007	2008	2009
Ordures ménagères résiduelles	278 kg/hab	274 kg/hab	272 kg/hab	256 kg/hab	247 kg/hab
Collecte sélective 5 matériaux et verre	63 kg/hab	65 kg/hab	67 kg/hab	69 kg/hab	68 kg/hab
Collecte en déchèterie	167 kg/hab	178 kg/hab	195 kg/hab	197 kg/hab	195 kg/hab

**Total** 508 kg/hab 517 kg/hab 534 kg/hab 522 kg/hab 510 kg/hab

Données nationale : 594 kg/hab en 2007

L'analyse de l'évolution des ratios doit prendre en compte l'évolution des populations utilisées. Ainsi, sur la période 2004-2007, la population DGF a augmenté de 1% par an alors qu'entre 2007 et 2008, elle a augmenté de 3%. Une meilleure connaissance de la population nous indique donc que les tonnages par habitant en déchèterie et en collecte sélective stagnent alors que ceux des ordures ménagères résiduelles continuent de baisser.

**Grenelle** : Entre 2007 et 2009, les ordures ménagères et assimilées hors déchèterie ont baissé de 7% en Rhône-Alpes (de 339 kg /hab. en 2007 à 315 kg /hab. en 2009).

## Collecte traditionnelle des ordures ménagères en 2009

### Tonnages collectés et filières de traitement

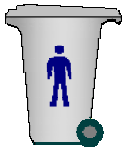
Filière de traitement	Tonnages collectés	
Tonnage non valorisé*	580 786 t	35,5%
Tonnage valorisé énergétiquement	1 046 833 t	64%
Tonnage valorisé organiquement	6 857 t	0,5%
	<b>1 634 476 t</b>	



\*Tonnage envoyé vers une installation de stockage ou un incinérateur sans valorisation énergétique

### Quantités collectées selon la population du maître d'ouvrage

Population du maître d'ouvrage*	en kg par habitant permanent**	en kg par habitant DGF 2009
Moins de 10 000 habitants	309 kg/hab.	230 kg/hab.
Entre 10 et 40 000 habitants	274 kg/hab.	247 kg/hab.
Plus de 40 000 habitants	261 kg/hab.	251 kg/hab.
<b>Ratio moyen régional</b>	<b>269 kg/hab.</b>	<b>247 kg/hab.</b>



\*Population Insee ou DGF suivant le ratio calculé

\*\*Population INSEE municipale 2007 (population en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010)

### Répartition communale selon le mode de gestion et le mode de collecte

Mode de gestion de la collecte	Part des communes de la région (%)	Part des habitants de la région (%)
Régie	47,8%	55%
Prestation de service	50,6%	36,5%
Délégation de service public	0,5%	0,4%
Mixte	1,1%	8,0%

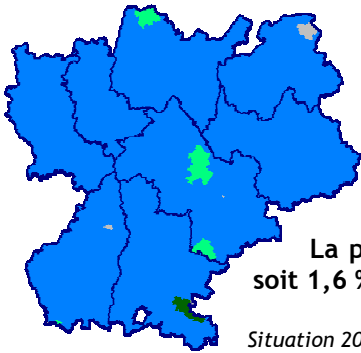
Mode de collecte	Part des communes de la région (%)	Part des habitants de la région (%)
Porte à porte	76,9%	81%
Points de regroupement	15,6%	5%
Mixte	7,5%	14%



\*Population INSEE municipale 2007 (population en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010)

## Collecte sélective en 2009

### Population desservie en collecte sélective 5 matériaux et biodéchets



Situation 2010

Les collectes "5 matériaux" concernent les emballages plastiques, en fer, en aluminium, en papier ou carton et en verre et les journaux magazines.

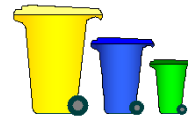
En 2009, en Rhône-Alpes 2 859 communes (6 060 280 habitants - population Insee municipale 2007) sont desservies par une collecte 5 matériaux, soit 99,9 % de la population.

La population desservie par une collecte de biodéchets est de 99 698 habitants soit 1,6 % de la population.

### Répartition des modes de collecte

Mode de collecte	Part des communes de la région (%)	Part des habitants de la région (%)
Apport volontaire	66%	36%
Porte à porte	17%	32%
Mixte	17%	32%

\*Calculs basés sur Population INSEE municipale 2007 (population en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010)



Ce calcul ne prend en compte que les collectes de type emballages, journaux et biodéchets.

Le flux verre est collecté dans toutes les communes ; 93 % de la population est en apport volontaire, 5 % en porte à porte et 2 % en mixte.

#### Définitions :

- **Mixte** : le ratio est calculé au niveau communal : il correspond soit à une collecte d'un matériau en porte à porte et un autre en apport volontaire, soit à des communes qui utilisent 2 modes de collecte sur leur territoire, (porte à porte au centre de la commune et apport volontaire sur le reste du territoire).
- Les flux collectés en **point de regroupement** ont été intégrés dans le porte à porte.

### Quantités collectées et valorisées par type de collecte sélective en Rhône-Alpes - 2009

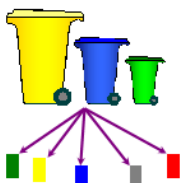
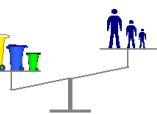
	Tonnages collectés	Ratios en Kg par habitant*	Tonnages valorisés	Ratios en Kg par habitant*
Collecte sélective 5 matériaux hors verre	270 380	45 / 41	218 865	36 / 33
Collecte sélective du verre	181 963	30 / 28	181 966	30 / 28
Collecte sélective de biodéchets	2 277	24 / 23	543	6 / 5

\* INSEE Municipale 2007 / DGF 2009

### Quantités valorisées par type de matériaux en Rhône-Alpes - 2009

Par matériau	Tonnages valorisés	kg par habitant permanent *	kg par habitant DGF 2009
Acier	7 281	1,2	1,1
Aluminium	507	0,08	0,08
Briques alimentaires	3 430	0,57	0,52
Cartons / cartonnettes / papier EMR	40 097	6,6	6,1
Journaux, magazines / Gros de magasin	148 969	24,6	22,6
Plastiques	18 581	3,1	2,8
Verre	181 966	30	28

\*Population INSEE municipale 2007 (population en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010)



## Collecte de biodéchets en Rhône-Alpes - 2009

En 2009, 5 EPCI proposent une collecte sélective des biodéchets qui s'articule autour du ramassage de la **Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères** avec ou sans le papier-carton et les déchets verts.

94 011 habitants sont concernés pour un tonnage collecté de 2 277 t.

## Performance globale de la gestion des déchets en Rhône-Alpes en 2009

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Taux de valorisation matière hors gravats	39,5%	30,4%	32,4%	39,3%	31,7%	30,3%	39,9%	37,0%	35,1%
Taux de valorisation énergétique hors gravats	39,3%	0,8%	0,8%	40,3%	0,2%	59,8%	39,7%	60,4%	37,7%
Taux de valorisation global hors gravats	78,8%	31,2%	33,2%	79,6%	31,9%	90,1%	79,6%	97,4%	72,9%
Taux de valorisation global avec gravats	75,5%	35,7%	39,0%	76,1%	32,0%	85,6%	77,6%	93,8%	70,7%

**Grenelle** : L'objectif d'orienter 35% des déchets ménagers et assimilés vers le recyclage en 2012 est atteint en 2009 en Rhône-Alpes. Reste le second objectif de 45% pour 2015 !

**Taux de valorisation matière** : tonnages envoyés vers une filière de valorisation (matière et organique, des collectes sélectives et des collectes en déchèteries) et tonnages valorisés en compostage des ordures ménagères / tonnages globaux collectés (ordures ménagères, collectes sélectives et déchèteries)

**Taux de valorisation énergétique** : tonnages envoyés vers un incinérateur avec valorisation énergétique (des collectes ordures ménagères, sélectives pour le refus de tri et des collectes en déchèteries) / tonnages globaux collectés (ordures ménagères, collectes sélectives et déchèteries)

**Taux de valorisation global** : somme des 2 tonnages ci-dessus / tonnages globaux collectés

**Taux de valorisation global hors gravats** : calcul identique mais sans prendre en compte les déchets inertes de déchèteries

Édition  
24 novembre  
2010

## OÙ TROUVER LES DONNÉES DANS SINDRA ?

[www.sindra.org](http://www.sindra.org)

**Espace Grand public :**

Rubrique : Les chiffres clés en Rhône-Alpes/Général et Collectes pour avoir des bilans régionaux et départementaux.

**Espace réservé aux collectivités :**

Rubrique : Collecte/Collecte traditionnelle et collecte sélective. Pour accéder à chaque opération de collecte par commune ou par maître d'ouvrage.

Rubrique : Synthèses/Synthèses d'ordre général et Synthèses sur les collectes sélectives pour avoir des bilans régionaux et départementaux sur les communes et les tonnages collectés.